

**Sujet:** [bdxg] 6M au Senegal  
**De :** Jeff Le Fouler F6AOJ <f6aoj@orange.fr>  
**Date :** 25/02/2012 19:11  
**Pour :** f6aoj@orange.fr

---

**De :** Francis Pinson [<mailto:f6blp33@gmail.com>]  
**Envoyé :** lundi 23 janvier 2012 19:55  
**À :** [bdxg@dx-cw.net](mailto:bdxg@dx-cw.net)  
**Objet :** [bdxg] 6M au Senegal

Bonsoir à tous.

Depuis 6W où je suis actif je vous signale que le 6M n'est toujours pas autorisé depuis le Senegal.

Toute activité est donc considérée sur cette bande comme émission pirate par l'autorité de regulation.

L'ARRL a été averti par François 6W7RT que la validation pour le DXCC 6M de 6W ne pouvait se faire.

Lors d'une activité recente en 6V7 un OM a été averti de ce fait mais a continué ses qso 6M sans prendre en consideration cette recommandation ... L'ARTP n'a pas apprécié.

Ci-joint un article copié sur un bulletin des OMs locaux :

**" Un autre dossier important concernant l'émission radioamateur dans la bande des 50 MHz, encore interdite dans notre pays : la demande officielle du Sénégal doit être présentée par l'A.R.T.P. dans les prochains jours à Genève, ceci dans le cadre de la CMR12 mise en place par l'I.U.T "**

A chacun d'en tirer les conséquences pour l'attribution de futures licences et indicatifs spéciaux au Senegal par les étrangers ..

73 qro à tous et au plaisir de vous retrouver depuis 6W7SK, le matin entre 07h00 tu et 07h30 tu sur 80m CW et entre 07h30 tu et 08h30 sur 40M CW.

Francis F6BLP / 6W7SK